



## Un Concours photo sur le thème « Patrimoine caché »

Photographes amateurs, à vos appareils !

*Publié le 04 septembre 2024*

La Ville de Belfort organise un concours pour les photographes amateurs dans le cadre du Mois de la photo qui débutera en novembre prochain.

Le thème « **Le Patrimoine caché** » invite à partir à la découverte de richesses et curiosités méconnues du territoire.

Ce concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs, sans limite d'âge avec une participation libre et gratuite. Les photographes concourent dans l'une des catégories de leur choix ainsi qu'au prix « Coup de Cœur du public ».

### Les différents prix et leurs dotations

#### 1. Prix « Série photographique » : récompense une série de 3 photographies.

- > Un chèque de 700 euros offert par le Crédit Mutuel de Belfort
- > 2 pass museums (validité d'un mois)

#### 2. Prix « photo panoramique » : récompense une photographie qui se présente dans un format allongé.

- > 3 tirages de qualité professionnelle aux formats 60x80, 40x60 et 30x40 offerts par IMAGIA photographies
- > 2 pass museums (validité d'un mois)

#### 3. Prix « Jeune talent » : réservé aux jeunes de moins de 18 ans.

- > Un cadeau HiFi de la marque Yamaha offert par l'Espace Carré d'Arts de Belfort
- > 2 pass museums (validité d'un mois)

#### 4. Prix « Coup de cœur du public ».

Le public votera sur le site internet de la Ville de Belfort pour sa photo préférée parmi 10 photos sélectionnées par le jury pour ce prix.

- > Une carte cadeau de 300 euros offerte par le magasin Cora (Andelnans)
- > 2 pass museums (validité d'un mois)

## Remise des prix

Le jury est composé de représentants de la Ville de Belfort et de personnes spécialisées dans la photographie ou la communication. Les photos seront évaluées sur la valeur technique et artistique.

« Coup de cœur du public » : du 18 octobre à 9 h au 21 octobre à 17 h, le public votera pour sa photo préférée sur le site internet de la Ville de Belfort où les 10 photos sélectionnées seront publiées.

Le mardi 5 novembre à l'auditorium du conservatoire du Grand Belfort Henri-Dutilleux les prix du concours photo seront remis aux gagnants. Les photos lauréates seront exposées à l'extérieur durant le Mois de la Photo.

## Les modalités du concours

Les participants sont invités à transmettre avant le 6 octobre 2024 minuit leur(s) photographie(s). Une seule candidature est possible par participant.

Pour participer, il suffit de transmettre à l'organisateur, un formulaire d'inscription téléchargeable [via ce lien](#) ainsi que, selon la catégorie choisie :

- > 3 photos imprimées sur papier photo format A4 pour candidater dans la catégorie « Série photographique ».

ou

- > 1 photo imprimée sur papier photo format A4 pour candidater dans les catégories « Photo panoramique » ou « Jeune talent »

À travers leur participation, les photographes concourent également au prix « Coup de cœur du public ».

Les photos et le formulaire peuvent être :

- > Déposés directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Belfort
- > Envoyés par voie postale

Pour les deux possibilités, la photo doit être remise sous enveloppe cachetée, en indiquant :

*Service culturel*

*Concours photo*

*Ne pas ouvrir Hôtel de Ville*

*Place d'Armes 90000 BELFORT*

### [Téléchargez le règlement complet](#)



RETOUR À LA LISTE

